

Le texte suivant est la version originale d'un article rédigé pour le magazine Océans, paru dans l'ouvrage n° 297 (mai-juin 2007).

Nager avec les dauphins : la part du rêve

Parmi les principales activités offertes dans le panel de l'écotourisme, on trouve des excursions pour observer des cétacés sauvages. Communément appelée *whale-watching*, cette activité connaît un essor important en bien des endroits du globe et notamment en Méditerranée nord occidentale. Raisonnée et bien gérée, elle est porteuse d'atouts majeurs mais, à défaut de règles strictes et de contrôles, elle peut se transformer en un grave agent de perturbation de l'écosystème. En Méditerranée, comme ailleurs dans le monde, des sociétés ont décliné l'offre touristique d'observation simple en une proposition plus sportive qui répond à un véritable engouement : une activité d'immersion et de nage en compagnie des dauphins et des baleines sauvages. Mettre un monde onirique à la disposition de chacun pendant quelques heures peut, en effet, paraître séduisant. Mais en avons-nous bien mesuré le prix ?

L'écotourisme animalier se base sur un patrimoine constitué d'espèces sauvages, statut qui oblige à un certain nombre de précautions de sécurité et de respect. Ainsi, lors d'un safari photo africain, par exemple, il y a peu à parier qu'un tour-opérateur nous propose de sortir du véhicule pour caresser les lions... Nous serions en effet bien peu à être séduits par une telle offre, préférant la bonne vieille formule d'observation stricte, sans bouger et bien à l'abri dans un 4X4, les plus courageux se risquant éventuellement à prendre quelques photos au travers des vitres épaisses. Mais force est de constater que, dans la psychologie humaine, tous les animaux ne sont pas à la même enseigne : la perception du dauphin, souvent plus proche de la peluche que du grand prédateur, est de nature à affecter notre analyse critique. Dès lors, un effort est nécessaire pour se poser les bonnes questions : quels sont les dangers potentiels, pour les animaux comme pour les hommes, de la systématisation et de la commercialisation d'une activité de nage avec les cétacés ?

De très nombreux travaux scientifiques sur le thème, réalisés en divers endroits du monde, apportent des éléments de réponse. Ils mettent en lumière que cette activité tend à aggraver les perturbations d'un *whale-watching* non raisonné (cf. encart « comment bien choisir son opérateur ? ») puisqu'il faut souvent approcher les animaux au plus près et parfois même les poursuivre (un exercice qui s'oppose à l'Arrêté Ministériel du 20 octobre 1970 qui interdit la destruction, la poursuite, ou la capture de delphinidés). En outre, s'immiscer dans l'environnement d'un animal sauvage, quel qu'il soit, représente un comportement particulièrement intrusif. Rares sont les cas où les dauphins sont réceptifs à cette pratique qui, à ce titre, peut paraître difficilement compatible avec une commercialisation du concept.

Plus inquiétant encore, on recense des accidents concernant des baigneurs humains, notamment avec le genre *Globicephala*. Quelques grosses frayeurs ont été rapportées en Méditerranée avec des Globicéphales noirs (une jolie peluche, de six mètres et trois tonnes tout de même !) mais le plus connu d'entre eux concerne le Pacifique. Le 10 mai 1992, à Hawaï, une séance de photographies sous-marines a failli tourner au drame lorsque l'un des mâles du groupe de Globicéphales tropicaux convoité entreprit de s'emparer de l'assistante photo, de descendre avec elle à 12 m de profondeur pour, finalement, la ramener en surface. La peur a sans doute laissé place à un autre sentiment lorsque, pour couronner l'accident, les victimes ont été condamnées par la justice à verser 10 000 \$ d'amende pour « harcèlement d'une espèce protégée par la *Federal Marine Mammal Protection* »...

La littérature atteste aussi que la systématisation de la nage avec les dauphins peut engendrer, après une période prolongée de contact entre les deux espèces, des comportements d'agressions sexuelles envers les humains. On recense aussi plusieurs cas avérés de personnes gravement blessées par des Grands dauphins « solitaires » (côtes cassées, rate éclatée), au point d'avoir entraîné des hospitalisations et, parfois, le décès de la victime.

Vous perceviez jusqu'ici le dauphin tel un nounours gentil ? A ce stade de l'article, vous l'envisagez peut-être maintenant comme un mangeur d'homme... Rassurez-vous, la très grande majorité des agressions recensées est liée à des approches trop intrusives (mais où est la limite ?) ou perpétrées

par des animaux dont le comportement naturel avait été profondément modifié par les actions chroniques de l'homme (activité de nage récurrente par exemple). Quant aux atteintes sur les cétacés, les études sur le thème sont suffisamment équivoques pour alerter les gestionnaires et la communauté scientifique, d'autant que ces pratiques d'immersion en compagnie des dauphins et baleines grandissent en popularité.

Vers une réglementation en Méditerranée ?

Depuis les années 90, le *whale-watching* est considéré comme une profession à part entière et sa gestion représente l'une des préoccupations de bien des instances scientifiques et gestionnaires, dont la célèbre Commission Baleinière Internationale. Cette activité a ainsi déjà fait l'objet de nombreux workshops réunissant des experts, des scientifiques et des professionnels du monde entier. Pour le cas particulier des activités commerciales de nage avec les cétacés, certains Etats, comme le Portugal pour les Açores, ont choisi d'en interdire tout ou partie. D'autres ont mis en place des programmes d'encadrement officiels et stricts basés sur le respect d'un cahier des charges et la délivrance de licences (en Australie par exemple). D'autres, enfin, tels que la France, observent de près le phénomène mais ne se sont pas encore prononcés clairement sur cette activité. Mais la donne devrait changer très prochainement compte tenu d'une offre et d'une demande croissantes : fin des années 90, on comptait déjà deux opérateurs proposant officiellement de nager avec des cétacés en Méditerranée française ; ils étaient quatre en 2005. Une étude a montré que plus du tiers des dépenses touristiques liés au *whale-watching* était à mettre au crédit de ces seules quatre structures alors que vingt-trois opérateurs se partageaient le marché en 2005. Aujourd'hui, enfin, ces activités de nage sont relayées par au moins six offices de tourisme ou centrales de réservation et de nombreux médias. Voici donc tout un faisceau d'indices qui montre clairement que le phénomène Grand Bleu, quinze après son apparition, n'a toujours pas dit son dernier mot !

Pouvoir observer des dauphins et des baleines dans leur milieu naturel nous paraissait, il y a encore peu, une expérience extraordinaire. Mais c'était sans compter notre propension à rechercher des sensations toujours plus fortes : inassouvis par la simple contemplation, nous voulons dorénavant nous immiscer au plus près de « nos amis les dauphins ». Comment interpréter un tel engouement ? Est-ce notre projet de société qui nous incite, insatisfaits que nous sommes, à rechercher éternellement un bonheur projeté toujours plus loin ? Ou cela doit-il se traduire comme une simple concrétisation d'un rêve ancré dans l'inconscient collectif ?

Des questions philosophiques qui, vu l'urgence, sont relégués au profit d'une réflexion bien plus pragmatique : est-il possible de concilier économie, écologie et sécurité dans le cas d'une activité commerciale de nage avec les cétacés au sein du Sanctuaire Pelagos ? La concrétisation de nos rêves, aussi beaux soient-ils dans notre sommeil, n'est décidément pas si simple ! Et c'est de gestionnaires de l'environnement, de scientifiques et d'opérateurs touristiques bien réveillés dont la question aura besoin pour trouver rapidement la meilleure issue (*cf. encart « Le whale-watching au sein du Sanctuaire Pelagos »*) !

Pascal Mayol

Encart 1

Le whale-watching au sein du Sanctuaire Pelagos

En Méditerranée, les eaux situées entre Corse et continent sont le berceau d'une courantologie remarquable. Combinés à la clémence des températures printanières, ces courants et les minéraux qu'ils transportent offrent à la zone des caractéristiques très favorables au développement du plancton. Par le biais de la chaîne alimentaire, celui-ci va profiter plus ou moins directement à plus six espèces de dauphins et baleines ! Mais ce secteur abrite aussi une activité humaine extrêmement soutenue susceptible de compromettre ce fragile équilibre écologique lorsqu'elle n'est pas gérée de manière raisonnée.

Alertés par plusieurs associations et scientifiques sur cette nécessaire conciliation entre activités humaines et cétacés, la France, l'Italie et Monaco ont ratifié en 2002 un Accord relatif à la création d'un Sanctuaire pour les Mammifères Marins en Méditerranée nommé Pelagos.

La présence de ce Sanctuaire, les atouts biologiques du site et l'attrait touristique de la région sont autant de facteurs expliquant le développement du *whale-watching* sur la zone. Face aux enjeux portés par cette activité, un programme de gestion est en cours de réalisation, en concertation avec les opérateurs (une quarantaine). Le dispositif envisagé consiste à mettre en place une formation pour les opérateurs ainsi qu'un label qui permettra au public d'identifier les structures touristiques inscrites dans une démarche écologiquement responsable. Dans ce cadre, le cas particulier des activités de nage avec les cétacés sauvages devra être débattu au cours de prochaines réunions : la nage avec les dauphins peut-elle être tolérée sous certaines conditions dans le cadre du label ? Doit-elle, au contraire, être interdite par les Etats membres au regard des inquiétudes écologiques et sécuritaires qu'elle soulève ? L'état de l'art est-il suffisant ou des études complémentaires doivent elles être menées pour pouvoir se prononcer clairement ? Autant de questions qui devraient trouver des réponses prochainement.

Encart 2

Comment bien choisir son opérateur ?

La demande créant l'offre, tout un chacun a un rôle à jouer pour favoriser un *whale-watching* raisonné et durable. Dans l'attente d'un label officiel, voici quelques notions sur les atouts et limites de cette activité pour vous aider à faire le bon choix.

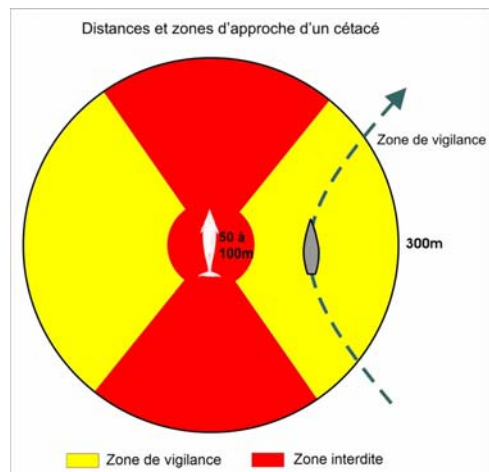
Quelques un des atouts à exacerber :

Un *whale-watching* raisonné contribue à l'éducation du public et passe donc en grande partie par la qualité des informations données à bord (les espèces, leur biologie, les règles à respecter, l'écosystème marin, ...). Des sorties à caractère naturaliste, où les cétacés ne constituent qu'un élément parmi d'autres (oiseaux, poissons, écosystème, ...) permettent aussi de diminuer la pression sur les animaux, tout en assurant un programme riche et diversifié aux passagers.

Le whale-watching est aussi un précieux auxiliaire à la recherche sur les cétacés, et donc à leur protection (enrichissement de bases de données ou, quand le bateau le permet, présence d'un scientifique à bord).

Quelques un des impacts à limiter :

Contrairement à une idée reçue, l'immensité de la mer et la possibilité de fuir ne permettent aucunement aux cétacés d'échapper



aux perturbations occasionnées lors d'approches non raisonnées : les activités humaines sont partout et les zones propices aux besoins vitaux restent limitées dans l'espace. Le stress occasionné, les ruptures de comportement vitaux ou encore l'augmentation des dépenses énergétiques sont susceptibles de mettre en danger les populations concernées. Pour diminuer ces impacts, le Sanctuaire Pelagos a mis sur pieds un code de bonne conduite. Il préconise des distances à respecter et des comportements à adopter en fonction des situations rencontrées en mer. Il définit notamment une première zone (en rouge) dans laquelle les approches sont proscrites (50 m pour les petits cétacés et 100 mètres pour les grands) et une seconde zone (en jaune) où un certain nombre de règles sont à respecter (vitesse réduite, sonar éteint, durée limitée à ¼ d'heure, ...). Le code complet est disponible sur www.sanctuaire-pelagos.org